

Accord d'étape vers un accord de partenariat économique CE/Côte d'Ivoire

2008/0136(NLE) - 25/03/2009 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a donné son avis conforme par 457 voix pour, 80 voix contre et 42 abstentions sur la conclusion de l'accord de partenariat économique d'étape entre la Côte d'Ivoire, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part.

À noter que la présente résolution législative est liée à la résolution commune adoptée sur la conclusion de l'accord de partenariat économique d'étape CE-Côte d'Ivoire (voir [RSP/2009/2537](#)).